

Avis de dissolution

TYC

Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 48 000 euros

Siège social : LE VILLAGE 38540 SAINT JUST CHALEYSSIN
RCS VIENNE 504 470 359

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2021 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Décembre 2021 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, M. BROSSARD Thierry, demeurant Lieu dit les Grandes Vignes 38440 SAVAS MEPIN, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu dit les Grandes Vignes 38440 SAVAS MEPIN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de VIENNE.

Mention sera faite au RCS : VIENNE.

Pour avis,

Avis d'assemblée générale

GROUPEMENT de DEFENSE SANITAIRE du CHEPTEL de l'ISERE

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Cantonale du Groupe-ment de Défense Sanitaire du Cheptel de La Mure-Corps-Valbonnais le :

VENDREDI 25 FÉVRIER 2022 de 9h30 à 13h30

A la salle des fêtes « Charles PONCET »

TORS - 38350 SAINT-HONORE

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des comptes et bilan des actions du GDS Cantonal.

- Point sanitaire :

- LSA,

- Prophylaxie,

- Besnoitiose.

- Questions diverses

A la fin de la réunion, un buffet froid sera offert.

Le Président du GDS des Cantons de Corps - La Mure - Valbonnais. Jean-Pierre CURT

Notez-le

FINANCES ET PLACEMENTS / Plusieurs livrets d'épargne réglementés vont voir leur taux de rémunération augmenter en février. Parmi ceux-ci, le livret A, le livret d'épargne populaire (LEP) ou encore le livret développement durable et solidaire (LDDS).

Livrets réglementés :
des augmentations
le 1^{er} février 2022

LDDS, LEP, livret A. Ces trois placements réglementés vont connaître le 1^{er} février prochain une augmentation de leur rémunération.

Le livret A

Dans le détail, le livret A, verra son taux de rémunération augmenter. Il passera de 0,5 % à 1 % du fait de l'augmentation de l'inflation ces six derniers mois. Le livret A est plafonné à 22 950 euros. Les fonds collectés sur ces placements sont centralisés par la Caisse des dépôts et consignations. Ils permettent le financement de logements sociaux et le renouvellement urbain.

Le livret développement durable et solidaire (LDDS)

Le livret développement durable et solidaire connaît également un relèvement de son taux de rémunération, aligné sur celui du livret A, de 0,5 % à 1 %. Ce livret d'épargne réglementé, plafonné à 12 000 euros, permet notamment le financement de l'économie sociale et solidaire et de la transition énergétique.

Le livret d'épargne populaire (LEP)

Le livret d'épargne populaire verra quant à lui son taux de rémunération de 1 % à 2,2 %. En effet, depuis 2020, son taux indexé sur celui du livret A ne peut plus être inférieur à la moyenne sur six mois de l'inflation annuelle hors tabac. Ce placement, limité à 7 700 euros, est soumis à un plafond de revenus pour pouvoir être ouvert. En effet, il est destiné aux personnes aux revenus modestes. La banque de France rappelle par ailleurs que le LEP reste sous-utilisé, dans un contexte où près de 50 % des Français y seraient éligibles, et où les modalités d'ouverture en ont été simplifiées.

Le livret jeune

À noter enfin, que le taux du livret jeune, librement fixé par les banques, ne peut être inférieur à celui du livret A. Sa rémunération minimum ne pourra plus être inférieure à 1 % contre 0,5 % actuellement. Ce placement, plafonné à 1 600 euros, est uniquement destiné aux jeunes entre 12 et 25 ans. ■

(Source La lettre de Bercy)

Agenda

Réunions pro

Du 18 au 20 février
Le gratin de la basse-cour à Beaucroissant

71^e édition de l'exposition nationale d'aviculture : les plus beaux lapins, volailles, cobayes, pigeons et tourterelles ont rendez-vous au gymnase municipal.

Ouverture au public : vendredi de 14h à 18h ; samedi de 9h à 18h et dimanche de 9h à 17h. Entrée : 3 euros, gratuit - de 12 ans.

22 février

Castration des porcs

Module de formation théorique sur la castration des porcs, organisé par le GDS Isère.

Au programme : obtention du certificat de formation théorique ; connaître la réglementation sur la castration à vif des porcs ; discuter de tous ces changements ; partager un moment de convivialité avec des éleveurs de la filière et des professionnels.

A 9 h 30, à Rives, à la maison de l'élevage, 145 Espace des trois fontaines.

Inscription à gds38@reseaugds.com ou au 09 74 50 85 85

25 février

GDS à Saint-Honoré

L'assemblée générale du GDS du cheptel de La Mure-Corps-Valbonnais aura lieu à la salle des fêtes Charles Poncet de 9h30 à 13h30.

Au programme : bilan des actions cantonales ; point sanitaire ; LSA ; prophylaxie ; besnoitiose.

1^{er} mars

Rentabilité en bovins allaitants

Formation dispensée par la Chambre d'agriculture de l'Isère sur le thème : J'améliore la rentabilité de mon exploitation en fonction de mes objectifs - bovins allaitants.

Contenu :

- Savoir analyser son coût de production
 - Identifier les différents leviers permettant d'améliorer sa rentabilité
 - Appréhender un outil d'analyse des coûts et acquérir des nouvelles méthodes de travail.
 - Se positionner et échanger avec les autres éleveurs
 - Réussir à construire un plan d'actions adapté à ses objectifs
- Lieu : Rives.

Contact : Elodie Frigui 06 61 02 77 21

Dynamiser ses ventes en circuit court

La Chambre d'agriculture organise des journées de formation pour dynamiser ses ventes en circuits courts. Les prochaines se tiendront les 1^{er} mars et lors d'une demi-journée en distanciel.

Au programme :

- Approfondir les attentes des différents profils de sa clientèle.
- Zone de chalandise : la définir, calculer un potentiel commercial.
- Analyser sa concurrence pour ajuster son positionnement.
- Confirmer ou ajuster ses choix de circuits de commercialisation.
- Définir une politique de prix cohérente.

Le lieu reste à déterminer. Renseignements complémentaires et inscription auprès de Béatrice Cuchet, au 06 45 72 90 91.

Le SPSMS à Penol

L'assemblée générale du Syndicat des producteurs de semences de maïs et de sorgho de Rhône-Alpes se tiendra de 9h30 à 12h30 à la salle communale de Penol.

Nicolas Montepagano, responsable filières AGPM maïs semence présentera : « Dans la nouvelle PAC, quelle place pour le maïs semence ? » Jean-Bernard Testemale, vice-président d'AGPM maïs semence et président du SPSM Saliès Saint-Palais présentera l'actualité de la filière maïs semence.

Renseignements et inscription contacter le SPSMS de RA au 04 75 82 93 11 ou spsms.ra.cd@orange.fr

3 mars

Fruits bio à Balandran

Le CTIFL, en co-organisation avec l'ITab, propose une rencontre technique sur la production de fruits en agriculture biologique.

Au programme :

- 9h : introduction
- 9h15-9h45 : évolution du marché des fruits bio avec Xavier Vernin (CTIFL)
- 9h45-12h15 : gestion des bioagresseurs
- 14h-15h30 : matériel végétal en arboriculture bio
- 15h30-16h45 : post-récolte, conservation, qualité et commercialisation. Tarif : 60 euros par personne pour la journée de 8h30 à 17h (repas et dossier compris).

Lieu : 751 Chemin de Balandran, Bellegarde (Gard).

Renseignements complémentaires auprès de Célia Geneys, celia.geneys@ctifl.fr ou inscription en ligne sur le site

8 mars

Installation en bovin viande bio

Journée portes ouvertes dédiée à l'installation en agriculture biologique et en élevage bovin viande. Organisée par la Chambre d'agriculture de l'Isère, rendez-vous à l'EARL de l'Orme à Cornillon-en-Trièves (chez Lilian Baup), de 13h30 à 16h30.

Contact : Sarah Dupire 06 89 95 35 28

Loisirs

Jusqu'au 20 février
« Cent ans de paysages depuis la Tour Perret »

A la Bibliothèque de l'Ancien Musée de Peinture - Place de Verdun à

Grenoble

Visites guidées gratuites samedi 19 février à 14h30 et 15h30 ; inscription à l'Office du tourisme de Grenoble

Dans le cadre du chantier de restauration de la Tour Perret, cette exposition de photos prises en 1925 et en 2020 depuis le sommet de la tour raconte l'évolution des paysages grenoblois et le développement de la ville en près de 100 ans.

20 février

Sur les pas d'Arcabas en Chartreuse

Dans les pas de l'artiste Arcabas, Lise Rey, accompagnatrice en montagne propose de découvrir comment la nature passe l'hiver et peut-être d'observer ses premiers frémissements.

De 9h30 à 12h30, RDV devant l'église-musée de Saint-Hugues-de-Chartreuse.

Gratuit, réservation au 04 76 88 65 01. Raquettes fournies.

Du Rififi dans les campagnes

Spectacle humoristique joué par les enfants de Chartreuse et mis en scène par Frédéric Lasne et Christophe Errouët.

Entrée gratuite, à 15h, salle de la Peille, Saint-Christophe-sur-Guiers. Tel. : 04 79 36 56 24

23 février

Vassilia aux yeux d'or au Déclic

Dans la très grande Russie, Vassilissa la Magique est transformée en grenouille par le terrible sorcier Kotcheï l'Immortel... Voyage initiatique dans l'univers du folklore russe à la rencontre de la Baba Yaga et des animaux de la Taïga. Conte musical inspiré du conte traditionnel russe la Princesse-Grenouille, par la Cie L'Etoile et les fils, à 15h au Déclic à Claix. Durée 55 min. A partir de 6 ans. Tarif : 5 euros.

Réservation 04 76 98 45 73 ou culture@ville-claix.fr

23 février et 2 mars
Ouverture de la Correrie

Le musée de la Correrie de la Grande Chartreuse sera exceptionnellement ouvert les mercredis 23 février et 2 mars de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Visite guidée à 15h, ateliers enluminés à 10h15.

Tarifs : 7 euros (plein) et 4 euros (réduit). Visite guidée et atelier : 10 euros (plein) 5 euros (réduit). **Réservation par téléphone ou par mail : 04 76 88 60 45 / info@musee-grande-chartreuse.fr**

Jusqu'au 26 février
« 4 Saisons » à La Casemate

A Grenoble, une exposition interactive et ludique destinée aux 3-7 ans pour tout comprendre sur le